

École secondaire Joseph-François-Perrault

140, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 1T2

Téléphone : 418 686-4040, poste 4060 Télécopieur : 418 525-8195

Conseil d'établissement
Séance ordinaire du lundi 25 mai 2020
Rencontre virtuelle (TEAMS)
De 19 h à 20 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

| | |
|----------------------------------|---|
| Madame Mia Bernard-Landry | Membre du personnel enseignant |
| Madame Geneviève Boivin | Membre parents et présidente |
| Madame Marlène Bureau | Directrice |
| Madame Audrey Cook | Directrice adjointe par intérim |
| Madame Romy Côté | Membre du personnel enseignant (substitut) |
| Madame Diane De Carufel | Membre du personnel de soutien |
| Madame Valérie Drapeau | Membre du personnel enseignant |
| Madame Anne Hurtubise | Membre parents |
| Monsieur Nicolas Lamoureux | Membre parents et représentant au comité de parents |
| Madame Christine Latrasse | Membre parents |
| Monsieur Thierry Nadeau-Cossette | Membre du personnel enseignant |
| Madame Alison Paquet | Membre de la communauté |
| Madame Doreen Perreault | Membre du personnel professionnel |
| Monsieur Jean-Philippe Perreault | Membre parents |

Sont absents :

| | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| Madame Annie-Amélie Morissette | Membre parents (substitut) |
| Monsieur Matéo Papadimitriou | Membre élève |
| Monsieur Loan Rioux | Membre élève |
| Madame Estelle Voyer | Membre du personnel enseignant |

1-

Mot de bienvenue

Madame Marlène Bureau, directrice, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement.

Madame Bureau fait ensuite un bilan des démarches qui ont été entreprises par l'école depuis le 13 mars dernier.

Pendant l'attente des informations du Ministère, des appels ont été faits aux élèves les plus vulnérables.

Le travail sur le classement des élèves pour l'an prochain a également été débuté. On a également préparé la vidéo « JFP s'ennuie ».

Enfin, pendant la semaine du 25 mai, un sondage a été fait auprès des élèves au sujet de leur charge de travail.

2-

Modification aux règles de régie interne

La direction présente la modification apportée aux règles de régie interne en raison de la pandémie de Covid-19 qui sévit actuellement et qui nous exige de changer nos méthodes de travail à plusieurs égards, notamment quant aux rencontres à distance. Étant donné que ces règles ne permettaient pas la tenue de rencontres à distance ou de mode alternatif de prise de décisions aux rencontres faites en présentiel, il est résolu :

- de permettre la participation à une réunion du conseil d'établissement à l'aide de moyens de communication permettant à tous les participants de communiquer immédiatement entre eux. Ils sont alors réputés présents à cette réunion.
- de permettre que les résolutions écrites, signées par tous les participants habiles à voter sur ces résolutions lors des réunions du conseil d'établissement, aient la même valeur que si elles avaient été adoptées au cours de ces réunions.

CE19/20-25

Madame Valérie Drapeau propose et madame Christine Latrasse appuie l'adoption de la modification aux règles de régie interne.

3-

Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE19/20-26

L'ordre du jour se présente ainsi :

1. Mot de bienvenue;
2. Modification aux règles de régie interne;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (inclus);
4. Période de questions réservées au public;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 3 février 2020 (inclus);
6. Suivis au procès-verbal du 3 février 2020;
7. Adoption des principes d'encadrement des frais exigés aux parents pour 2020-2021 (inclus);
8. Approbation des frais exigés aux parents par niveau et des listes de matériel scolaire pour 2020-2021 (déposé sur TEAMS);
9. Adoption des règles de vie pour 2020-2021 (déposé sur TEAMS);
10. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (inclus);
11. Présentation du calendrier scolaire 2020-2021 (inclus);
12. Retour sur le voyage communautaire au Costa Rica;
13. Autres sujets;
14. Date de la prochaine réunion;
15. Clôture de la rencontre.

Madame Geneviève Boivin fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Valérie Drapeau propose et Madame Anne Hurtubise appuie l'adoption de l'ordre du jour.

4-

Période de questions réservées au public

Madame Anne-Josée Cameron, un parent, se demande où se trouve le sondage du 25 mai sur la charge de travail pour l'école des élèves. Madame Audrey Cook, directrice adjointe par intérim, lui répond qu'il se trouve sur le plan de travail.

Elle demande également d'avoir des échos sur le retour du voyage au Costa Rica, qui a eu lieu en pleine pandémie. En effet, elle mentionne qu'ils y auraient eu peu de nouvelles des élèves à l'étranger pendant la période de rapatriement.

Elle évoque enfin que des moyens doivent être mis en place dans de telles circonstances afin de pouvoir joindre facilement la direction, les parents, les élèves et les accompagnateurs.

Madame Marlène Bureau, directrice, mentionne que ce constat a été fait et un groupe courriel doit être fait. Cette année, la page Facebook du groupe de voyageurs n'a pas été faite.

Madame Christine Latrassé, membre parent du conseil d'établissement, propose la plate-forme « Spot » pour envoyer de courts messages d'urgence.

La direction est intéressée et évaluera cette solution.

Monsieur Maxime Bourgault, un parent, propose de mettre en place un plan de communications afin que celles-ci soient bien établies, et ce, avant le départ.

Madame Anne Hurtubise, membre parent du conseil d'établissement, tient à remercier les accompagnateurs qui vivaient les mêmes craintes que nous, mais à distance, et qui devaient également gérer l'anxiété de chacun de nos élèves, et ce, sans en créer davantage. En effet, ils craignaient que les parents inquiets ici, au Québec, déstabilisent les jeunes qui étaient en voyage.

Madame Marlène Bureau, directrice, transmettra ce message aux accompagnateurs. Elle précise également que c'était l'agence Educators qui évaluait les risques et qui prenait les décisions pour la suite des choses.

Madame Valérie Drapeau, enseignante, mentionne qu'il y a déjà des règles établies à l'école et qu'il faudrait sûrement les mettre à jour.

Madame Audrey Cook, directrice adjointe par intérim, émet la possibilité d'obtenir de l'agence de voyages un numéro de téléphone pour les urgences de ce genre.

Monsieur Maxime Bourgault, parent, demande quel sera le suivi de la part de la direction suite aux questionnements de ce soir.

Madame Geneviève Boivin, présidente, propose la mise à jour du document des règles de l'école et propose que ce document soit publié sur le site Internet de l'école.

5-

Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 3 février 2020 (avant changements)

Madame Mia Bernard-Landry propose et madame Anne Hurtubise appuie l'adoption du procès-verbal de la réunion du 3 février 2020, avec les corrections apportées.

CE19/20-27

6-

Suivis au procès-verbal du 3 février 2020

Point 11 : Agrandissement/Suivis des travaux

On demande d'écrire une lettre à la Ville de Québec ainsi qu'à la Commission scolaire pour demander un plan d'action concernant la disparition du stationnement. Tel qu'avancé par madame Valérie Drapeau, il y avait une entente lors de la cession du terrain à la ville de Québec voulant que les travailleurs de l'école pouvaient se stationner.

Madame Anne Hurtubise se demande s'il y a du retard dans le processus de construction et de planification du projet. Madame Marlène Bureau mentionne que non, et précise que tout est à jour.

On se demande également si les aires communes seront suffisantes pour accueillir tout le monde.

Madame Doreen Perrault écrira la lettre pour la Ville de Québec et la Commission scolaire, avec l'aide des arguments d'ordre pédagogique de madame Valérie Drapeau.

Point 14 : Mot de la Direction

Suivi du Gala Méritas : Il n'y aura pas de gala cette année, mais des cartes cadeaux seront données chaque semaine pour encourager les élèves qui se trouvent sur le tableau d'honneur. Il n'y aura pas d'alternative de gala virtuel possible.

Le conseil d'établissement avait déjà convenu de remettre 600,00 \$ en bourses pour le Gala. Il est donc proposé d'utiliser cet argent pour la collation des grades des élèves de 5^e secondaire. Cette proposition a été faite suite à la demande du comité de collation des grades, représenté par madame Mia Bernard-Landry.

Il est également proposé que l'argent alloué lors de la réunion du 3 février soit utilisé pour valoriser les efforts des élèves méritants au gala 2020.

Cette dernière proposition a été adoptée à l'unanimité.

7-

Adoption des principes d'encadrement des frais exigés aux parents pour 2020-2021

Madame Anne Hurtubise propose et monsieur Jean-Philippe Perreault appuie l'adoption des principes d'encadrement des frais exigés aux parents pour 2020-2021.

CE19/20-28

CE19/20-28

| | |
|------------|--|
| 8- | Approbation des frais exigés aux parents par niveau et des listes de matériel scolaire pour 2020-2021 |
| CE19/20-29 | Madame Diane De Carufel propose et monsieur Thierry Nadeau-Cossette appuie l'approbation des frais exigés aux parents par niveau et des listes de matériel scolaire pour 2020-2021. |
| 9- | Adoption des règles de vie pour 2020-2021 |
| CE19/20-30 | <p>La direction mentionne que c'est le statu quo, avec quelques modifications présentées en gras ou surlignées en jaune dans la présentation électronique de madame Audrey Cook, directrice adjointe par intérim.</p> <p>Madame Christine Latrassé propose et madame Doreen Perreault appuie l'adoption des règles de vie pour 2020-2021.</p> <p>Madame Anne Hurtubise demande s'il y aurait une forme d'aide possible pour les familles qui n'ont pas de matériel informatique.</p> <p>Il est alors mentionné que l'école aide déjà les familles, notamment via le prêt d'environ soixante-dix (70) Chromebooks.</p> <p>Il est également précisé que le Ministère a bonifié le montant d'argent octroyé aux écoles pour l'achat de matériel informatique à 6 000,00 \$.</p> |
| 10- | Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence |
| CE19/20-31 | <p>La direction mentionne que c'est le statu quo, avec quelques modifications, en gras, ou changements d'images pour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence.</p> <p>Madame Doreen Perrault propose et madame Valérie Drapeau appuie l'adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.</p> |
| 11- | Présentation du calendrier scolaire 2020-2021 |
| | La direction a présenté le calendrier scolaire 2020-2021. |
| 12- | Retour sur le voyage communautaire au Costa Rica |
| | <p>Le point a été discuté lors de la période de questions réservées au public (point 4).</p> <p>Il est entendu que le document école concernant les voyages sera mis à jour.</p> <p>Madame Anne Hurtubise propose que tous les types de voyages soient réévalués (courts, voyages d'un jour et voyages à moyen et long terme).</p> |

| | |
|-------------------|--|
| 13- | Autres sujets |
| CE19/20-32 | <p><u>Fonds à destination spéciale :</u></p> <p>Madame Mia Bernard-Landry demande, en lien avec la collation des grades, la possibilité pour les jeunes de recevoir leur album et d'avoir leur gala sportif. Ils pourraient être convoqués à l'école, par groupe de dix personnes, et venir faire un parcours des différents endroits marquants de leur secondaire.</p> <p>Ce parcours serait d'une durée d'environ quinze minutes, et à la fin, ils pourraient recevoir leur masque « Finissant JFP ».</p> <p>Il en coûterait environ 8,00 \$ par masque, plus taxes, multiplié par 110 élèves. Une demande de 1 000,00 \$ est donc demandée pour le Fonds à destination spéciale.</p> <p>250,00 \$ seront alloués par le Fonds à destination spéciale, et le reste sera financé par la mesure de l'école inspirante.</p> <p><u>Bal des finissants :</u></p> <p>Madame Anne Hurtubise s'informe s'il a été envisagé de reporter le bal des finissants à l'année prochaine et la direction répond qu'effectivement, le comité serait à travailler sur cette possibilité en ce moment même.</p> |
| 14- | Date de la prochaine réunion |
| | <p>La prochaine réunion du Conseil d'établissement aura lieu le lundi 22 juin 2020, toujours en virtuel, à 19 h.</p> |
| 15- | Clôture de la rencontre |
| CE19/20-33 | <p>Madame Valérie Drapeau, appuyée de madame Anne Hurtubise, propose la levée de l'assemblée à 20 h 55.</p> |

Geneviève Boivin, secrétaire

Geneviève Boivin, Présidente